



UNION SPORTIVE DE BOIS LE ROI

Arts Martiaux - Badminton- Basket – Gym Bien Être - Gymnastique Volontaire
P'tits Loups - Rando pour Tous - Tennis - Tennis de Table - Tir à l'Arc - Volley

Numéro préfectoral : W774000791 - Agrément Jeunesse et Sports n° AS 77 95 0719

Site Internet : www.usboisleroi.fr

Bois le Roi, le **26 janvier 2017**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Du mercredi 25 janvier 2017 à 20 Heures

Dans le Hall du gymnase Langenargen

Étaient présents :

Christian Boiteux, Jean François Bourdette, Véronique Bourdette, Philippe Caudrillier, Jean Pierre Coulon, Nicole Coulon, Edith Dupuis, Marcel Gennetier, Michel Jalenques, Colette Jalenques, Marie Lafond, Christian Lavollée, Colette Lefebvre, Yves Morales, Alain Nivert, Colette Poupert, Jacky Rozo, Philippe Sevestre, Jean-Pierre Teil, Laure Hélène Thévenet

Absents excusés : Patrice Caillard, Franck Terrana

Section non représentée : Badminton

Il n'y a pas de point des sections à l'ordre du jour, Jean Pierre Teil demande si des points particuliers sont à évoquer. Aucun point n'est soulevé.

Laure Hélène Thévenet, nouvelle présidente section P'tits loups en remplacement de Sébastien Vitrant se présente. Elle est cooptée par le CD. Nous lui souhaitons la bienvenue.

1 – Travaux des commissions : le point de chaque rapporteur :

- a) Archivage : Marie Lafond : rien de spécial à signaler, le travail d'archivage de chaque section se poursuit.
- b) Communication : Philippe Sevestre.
Philippe a toujours la lourde charge, seul du site internet de l'USB et les newsletters. A ce propos, la dernière, date d'octobre, une nouvelle devrait sortir en janvier, mais jusqu'ici peu de sections ont envoyé des textes et photos à Philippe. Ce dernier fait un point avec les sections, afin de pouvoir publier ce nouveau numéro. Il faudra transmettre les stages prévus agrémentés de photos par exemple.
Le président rappelle une fois encore que la commission n'est composée que d'un seul membre. La communication est constituée de deux composantes : interne (site internet, les newsletters) et externe, inexistante à ce jour au niveau de l'association. Bien sûr des sections alimentent un blog, ou des comptes « facebook » ou twitter, mais cela ne concerne que la population intéressée par une discipline, en particulier.
Il faut dynamiser la communication si l'on espère être connu et entendu. Qui voudrait faire partie de cette commission ? Pas de réponse à chaud, une fois de plus.
- c) Occupation des locaux (créneaux) : Michel Jalenques
Pas de problème pour le moment.
- d) Espaces de rangements : un gros problème actuellement, la mairie range dans le gymnase les nouveaux tapis de sol, ce qui pose un problème de sécurité, les tapis prenant une place importante et gênant certaines sections. Le problème est posé par la section volley : « la mairie met en danger les joueurs ».
Le président demande à ce que ce désordre soit étudié et des propositions concrètes proposées à la mairie afin qu'elle agisse.

- e) Statuts et règlement intérieur : un groupe de 8 personnes travaille dessus. Les statuts doivent être entérinés fin juin pour être mis en œuvre à la rentrée. Il y aura une AG extraordinaire pour valider ces textes et les envoyer à la DDCS et la préfecture. Il y a 16 articles, les plus complexes sont les 6,7,8,9 qui concernent les structures et modalités de fonctionnement de l'USB (AG, sections, élections etc). Les autres articles concernent des dispositions diverses et plus générales.

Le règlement intérieur est également à revoir, car il comporte beaucoup de lacunes ; le prochain comité directeur sera pour moitié, au moins, consacré à l'étude de cette refonte. Une mouture sera adressée à toutes les sections auparavant afin d'informer et de sensibiliser les membres du Comité Directeur.

- f) Les stages durant les congés scolaires :

Michel Jalenques tient les plannings et est au courant des dates et lieux des stages proposés par les sections mais pourquoi pas ne pas développer des stages multi-sports proposés aux non membres de l'USB et à différentes catégories de population. D'autres communes le font déjà, il faut voir leur fonctionnement. Ces nouvelles pratiques devraient certainement, à terme, être source d'adhérents potentiels. Le président sollicite l'avis et les idées des membres présents : Aucune réaction.

Un sondage va être fait par messagerie.

2 – SOIREE FESTIVE : propositions pour le 17 juin 2017

L'USB propose une soirée festive (journée également des arts martiaux). Mais sous quelle forme ?

- Faire des démonstrations sportives l'après-midi, puis un repas pour tous les bénévoles et salariés avec la participation financière de chacun,
- Proposer simplement la soirée toujours avec participation financière ?
- **La troisième solution, approuvée à l'unanimité** et proposée par la section volley, une soirée festive pour les bénévoles et salariés où chacun apporte un plat à partager, éventuellement si les sections le désirent, démonstration des sections.

Cette fête se tiendrait sous les barnums de la mairie, à réserver dès que possible.

3 – DEMANDE DE LA SECTION RPT pour inscription de l'USB à une immatriculation tourisme :

Jean François Bourdette, vice-président de la section rando pour tous prend la parole pour expliquer cette demande :

La section Rando pour Tous de l'USB, organise des séjours d'une semaine et plus dans l'année : séjour raquette, dans le Morbihan, prochaine en Croatie prévu, gérés actuellement par des prestataires de service comme Azureva etc, « nous sommes considérés comme co-organisateurs et donc responsables ». La section RPT n'est pas « professionnelle » du tourisme mais endosse les responsabilités, et peut être considérée en concurrence avec les agences de voyage. Responsabilité également en cas « de gros pépins », accident etc... Nous devrions avoir une immatriculation tourisme.

La Fédération Française de Randonnées Pédestres, a donc créée une structure qui peut avoir le label « immatriculation tourisme » et donc toutes les caractéristiques d'une agence de voyages. Mais ce n'est pas la Fédération, seule, qui gère, elle délègue aux fédérations départementales « Codérando » la gestion de ce domaine pour bénéficier de cette couverture.

La section RPT faisant partie de l'USB, un dossier doit être dressé et à la signature du Président de l'USB, mais avec délibération du Comité Directeur.

Une précision, les autres sections ne peuvent pas profiter de cette inscription, car il faut être membre licencié de la Fédération de Randonnées.

CETTE DECISION EST VOTEE A L'UNANIMITE.

4 – DEMANDE DE SECTIONS A UN ACCES INTERNET AU GYMNASSE :

Demande du Tennis de Table et Basket.

C'est une demande un peu « archaïque », étant donnée maintenant qu'avec les mobiles et les tablettes, l'accès est facile. Si l'on fait la demande à la mairie, la réponse va être identique.

5 – RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION DE FONCTIONNEMENT DU BUREAU EXECUTIF :

Un changement à la ruche : le service administratif, en particulier, Colette Jalenques et Stéphanie, travaillaient au rez de chaussée, d'où souvent dérangements, peu d'espaces de travail etc ; désormais, elles sont installées au premier étage, avec à leur portée tous les documents dont elles ont besoin. D'où un travail d'équipe plus efficace.

Efficacité accrue également, par l'acquisition du logiciel comptable « Ciel » ; il permet d'être utilisé par plusieurs personnes, puisque la base de données est déportée sur un serveur éloigné.

Stéphanie renverra les balances comptables à toutes les sections avec simplement une présentation un peu différente. Stéphanie invite maintenant les sections à lui adresser leurs documents comptables afin de les introduire dans la base de données.

Colette Jalenques et Jean Pierre Teil prendront un rendez-vous fin mars avec chaque section (président et trésorier) après la saisie comptable des 6 premiers mois d'activité pour faire le point sur les finances, les activités, les projets et les besoins et pour affiner le budget prévisionnel afin de mieux appréhender le besoin de chaque section et aussi pour mieux défendre notre subvention lors des réunions avec la municipalité.

Des fichiers vont être mis à jour ou créés par Edith concernant : les salariés, les bénévoles, les inventaires des biens meubles.

Des demandes vont être faites à chaque section pour transmettre les coordonnées (nom, prénom, adresses, e-mail) à la secrétaire générale.

6 – QUESTIONS DIVERSES :

-Vote pour clôture du compte courant CD Sté Générale dont le solde est de 3.96 € : accepté à l'unanimité.

- Rappel campagne CNDS : le basket a abandonné, dossier compliqué à rendre...Les autres sections ne semblent pas motivées.

- Pour les subventions : deux réunions, ouvertes aux dirigeants de sections, organisées par la mairie : le 26 janvier à 18 h30 et le 31 janvier 2017.

- Service Civique : demandé par Ph CUOC, président section basket. C'est une idée à retenir et à mettre en place : embauche à la disposition de sections qui concernerait un volontaire du service civique pour l'aider à développer son projet de carrière : 24 à 35 h /semaine. Il faut bien sûr (pour éviter les déformations de travail) un référent, pour l'USB éventuellement le Président JP Teil, pour un coût environ de 108 € par mois. (400 à 500 € pour le salarié). Peut-être à prévoir pour le début de la prochaine saison.

Jean Pierre Teil demande donc aux sections de lui adresser leurs souhaits, par messagerie

-Une autre question posée par Philippe Caudrillier, Président section volley :la section envisage de proposer des portes ouvertes (éventuellement vacances de Pâques). Que se passe-t-il au point de vue assurance ? Jean Pierre Teil, avec Marie Lafond, va poser la question à la MAIF.

-Véronique Bourdette demande où en est le projet d'un parcours de santé dans Bois le Roi :la mairie attend que l'USB lui donne des informations sur les normes de sécurité, les matériels (ateliers) à installer ; la mairie, quant à elle planche sur le projet de parcours. De notre côté (le président et vice- président) nous n'avons pas avancé.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE SE TERMINE PAR LE PARTAGE DE LA GALETTE.

PROCHAIN COMITE DIRECTEUR MERCREDI 15 MARS 2017 à 20 H HALL DU GYMNASSE

La Secrétaire :



Le Président :

